
COMITÉ DE PILOTAGE N° 9 DU SITE NATURA 2000
« CAVITÉS ET COTEAUX ASSOCIÉS EN QUERCY GASCOGNE »
LE 10 JUILLET 2018 À GASQUES

Compte-rendu

Mardi 10 juillet 2018 à 10 heures, s'est tenue la neuvième réunion du Comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Cavités et coteaux associés en Quercy Gascoigne » dans la salle polyvalente de la commune de Gasques, sous la présidence de Céline BONNEL, cheffe du Service Eau et Biodiversité de la Direction Départementale des Territoires.

Étaient présents : voir la feuille d'émargement annexée

Étaient excusés : CR Occitanie, CD82, CA82, FDC82, CAUE82, ONCFS82, « Vignerons du Brulhois »

Ordre du jour :

- Bilan de l'animation 2017-2018
- Programme d'animation 2018-2021
- Projet agro-environnemental et climatique 2020
- Portage de l'animation sur la période 2018-2021

Un diaporama (en pièce jointe) présenté par les animateurs sert de support à la réunion.

Introduction :

Julien MAILLES remercie le maire de Gasques pour l'accueil.

Gilles LEBLANC détaille le déroulement de la réunion. Celle-ci se décomposera en deux parties, une première lors de laquelle seront présentés d'une part le bilan de l'animation 2017/2018, d'autre part une proposition d'animation pour une nouvelle tranche de 3 années. Celle-ci servira de support pour la commande publique que passera le maître d'ouvrage. Lors de la seconde partie de la réunion, il sera proposé aux représentants des collectivités locales, d'assurer le pilotage de l'animation du site pour les 3 années à venir ainsi que la présidence du présent COPIL.

Il est procédé à un tour de table des membres présents.

Première partie de réunion :

Les 3 structures co-animatrices présentent à tour de rôle le bilan de l'animation depuis la dernière réunion du COPIL et une proposition d'actions pour les trois années à venir.

Échanges :

- *Circuit automobile sur le territoire de la commune de Gasques*

Monsieur le Maire de Gasques souhaite que le site Natura 2000 soit étendu pour intégrer des terrains sur lequel il est prévu d'aménager un circuit routier.

Il rappelle que la mairie est en procédure judiciaire depuis plusieurs années au Tribunal Administratif (en appel au TA de Bordeaux actuellement), après le dernier arrêt rendu par le Conseil d'État favorable à la commune.

Gilles Leblanc précise que le site Natura 2000 a été désigné en 2008 et le document d'objectifs (DOCOB) validé en 2011. L'impact de ce projet, dans sa version initiale, sur les

espèces a été étudié dans le cadre de l'élaboration du DOCOB et a permis de conclure à une absence de nuisances sur les populations de chiroptères compte tenu qu'aucune activité nocturne n'était prévue.

Monsieur le Maire de Gasques précise que dans le plan local d'urbanisme (PLU) les parcelles concernées sont classées en zone naturelle ou agricole. La mairie a accordé un certificat d'urbanisme en 2008 portant sur la réhabilitation de l'hôtellerie et éventuellement un circuit automobile pour des voitures de collection, réservé aux personnes hébergées. En 2010, un permis d'aménager a été déposé mentionnant un circuit pour automobiles sportives et éventuellement la restauration de l'hôtellerie. Le projet ayant été modifié, la mairie l'a refusé. En décembre 2017, des travaux de terrassement ont débuté. Cette infraction a été relevée. La procédure est en cours d'instruction.

Des échanges ont lieu sur l'opportunité d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Céline BONNEL consultera les autres services de la DDT pour qu'ils accompagnent la mairie de Gasques.

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Monsieur le Maire de Gasques évoque la notion de Trame Verte et Bleue (TVB) et s'inquiète de l'impact sur celle-ci de l'autoroute, de la voie ferrée et du canal. Il souhaite que les animateurs soient associés à l'élaboration du PLUi.

Aurélié BELVÈZE indique que le service technique de la communauté de communes a été contacté à ce sujet. Les animateurs du site seront associés à son avancement et il est prévu d'intégrer dans la prochaine période d'animation une intervention au sujet de la TVB et de Natura 2000. Il n'a pas été possible de rencontrer les représentants du bureau d'étude faute de disponibilités.

Philippe MANNELLA présente la notion de TVB qui intègre notamment des éléments naturels favorables aux échanges entre populations d'espèces animales. Le CPIE anime des journées d'information auprès des élus pour présenter la TVB et expliquer comment l'intégrer dans les PLUi. L'objectif est que les élus soient moteurs avec l'aide des bureaux d'étude en charge de la rédaction du PLUi. Monsieur le Maire de Gasques précise qu'il va rencontrer les bureaux d'étude le 26 juillet prochain.

- Contractualisation

Monsieur le Maire de Gasques souhaite disposer de la liste des agriculteurs qui s'engagent dans des MAEc.

Aurélié BELVÈZE répond que l'ADASEA assiste les agriculteurs. La décision finale de s'engager leur appartient.

Gilles LEBLANC précise que ces données sont personnelles et donc non diffusables. L'ADASEA 32 est la structure habilitée pour informer les agriculteurs sur les possibilités de contractualisation.

À la question de Julien MAILLES qui demande quel est l'intérêt des prairies pour les chiroptères, Aurélié BELVÈZE répond qu'elles peuvent être des habitats naturels d'intérêt communautaire et/ou des habitats d'espèces pour les chiroptères.

Cathie BOLEAT précise que les chauves-souris, en fonction des espèces, vont chasser des sauterelles ou des coléoptères. L'intérêt est que les juvéniles trouvent à proximité des grottes des prairies pour un apprentissage à la chasse

- Chiroptères

Monsieur le Maire de Gasques indique que dans les années 80 une colonie de vacances s'installait à Castelsagrat pendant 2 mois. La fréquentation de la grotte par les enfants était à l'origine de graves perturbations.

À la question de Gilles LEBLANC qui demande s'il existe des données sur les lieux d'hivernage, Cathie BOLEAT répond qu'on ignore où les chauves-souris passent l'hiver.

- PAEC et proposition d'animation pour la période 2018 à 2021

Ces deux sujets n'ont fait l'objet d'aucun débat. Se reporter donc au diaporama.

Seconde partie de réunion :

Celle-ci porte sur l'animation pendant les trois années à venir. Les représentants des collectivités territoriales doivent désigner d'une part celle qui assurera la maîtrise d'ouvrage d'autre part le président du COPIL. À défaut de désignations, ces 2 missions seront assurées par l'État.

Monsieur le Maire de Gasques présentera au bureau de la communauté de communes des 2 rives les éléments relatifs à l'animation Natura 2000. Celle-ci donnera une orientation.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- Éviter une rupture de l'animation car à l'automne les suivis des chiroptères devront être poursuivis ainsi que des diagnostics de terrain pour les contrats et les interventions dans ce cadre,
- Les délais pour une consultation de type « marchés publics »,
- Les contraintes de dépôt des demandes de financement (30 août 2018 pour l'animation des MAEc en 2019, automne 2018 pour l'animation Natura 2000),
- Le souhait de la DREAL que toutes les animations Natura 2000 débutent le 01 avril,
- La disponibilité des fonds.

Céline BONNEL attend le retour de Monsieur le Maire de Gasques le 20 juillet prochain pour avancer sur ce point.

Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, Céline BONNEL conclut la réunion à 12h15 en remerciant les différents participants, la mairie de Gasques pour son accueil et les animateurs pour le travail réalisé avec des actions variées sur un petit site.

La présidente du COPIL
Pour le préfet



Céline BONNEL

FICHE D'EMARGEMENT

OBJET : Natura 2000, site « Cavités et coteaux associés en Quercy-gascogne »

REUNION DU : mardi 10 juillet 2018

Remise d'un DOCOB par membre du COPIL qui n'en aurait pas déjà un

Nom Prénom	qualité	courriel
LEBLANC Gilles	DDT 82	—
MANNELLA Philippe	Chargé de Mission CPIE Quercy-Garonne	mannella.cpie82@orange.fr
BELVEZE Aurélie	chef de projet Adasea 32	aurelie.belveze@adasea.net
MAILLES Julien	DDT 82	julien.mailles@terram-et-garonne.gouv.fr
SARY dominic	Maire de ambron	
MILLERA Jacques	Administrateur de la F.D de pêche 82, Président de AAPPMH Valence 82	Jacques82200@gmail.com
CACHARD Julien	Technicien CC2R	julien.cachard@cc-devenus.fr
Alain CABÉ	APATG 82	apatg82president@hotmail.com
Alain SALLES	Maire Adjoint CASSOUES	alain.salles@orange.fr
Céline BONNEL	chef de service eau et biodiversité DDT 82	celine.bonnel@terram-et-garonne.gouv.fr
Cathie BOUAT	CEN MP	cathie.bouat@espaces-naturels.fr